

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Licence Economie Gestion - Parcours : Comptabilité, contrôle, audit (CCA)

Economie et Gestion



ECTS
60 crédits



Établissement
Université Paris
Cité

Présentation

La filière Comptabilité Contrôle Audit (CCA) est proposée depuis 1992 à l'Université de Paris Cité.

La filière Comptabilité Contrôle Audit est un parcours d'excellence pour les métiers de l'expertise-comptable, du commissariat aux comptes, de l'audit et du contrôle. La formation associe des méthodes de raisonnement et des pratiques professionnelles.

Objectifs

La Licence 3 CCA est une Licence générale.

La Licence 3 CCA est une année fondamentale au cours de laquelle les étudiants acquièrent les connaissances indispensables pour intégrer le Master mention CCA.

L'objectif de la Licence 3 CCA est de former les étudiants aux méthodes de réflexion et d'analyse sur des situations d'entreprise. Les étudiants apprennent ainsi des techniques solides pour fonder leurs raisonnements dans les domaines de la comptabilité, de l'analyse financière, de la fiscalité, du contrôle de gestion, du droit.

Les étudiants sont placés en situation professionnelle dans un cabinet d'expertise comptable/audit légal, dans une entreprise ou dans une banque au cours d'un stage long ou en ayant

choisi l'apprentissage. Les savoirs sont ainsi confortés et les projets professionnels affinés.

Les + de la formation

Le dépôt de candidature se fait directement en ligne sur la plateforme [eCandidat](#).

Programme

Contrôle des connaissances

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+).

Aménagements particuliers

Pour les étudiants en situation particulière (article 17 de l'arrêté du 3 août 2005), des dispositions peuvent être mises en place par la direction du département en concertation avec l'étudiant qui en a fait la demande, en accord avec les dispositions prévues par l'université, après avis de l'équipe pédagogique. Elles peuvent conduire à un aménagement des études sur le semestre ou à un étalement sur une durée plus longue.



- Étudiants engagés dans la vie active ou chargés de famille : ces étudiants doivent justifier de leur situation auprès de la direction du département concerné. Des modalités particulières d'absences peuvent être définies par la direction du département.

- Étudiants sportifs de haut niveau : les étudiants inscrits ayant le statut de sportif de haut niveau et qui en auront fait la demande, peuvent bénéficier d'une réglementation particulière en ce qui concerne l'assiduité. Ainsi, les absences liées à leur qualité (entraînements, compétitions, stages) peuvent être considérées comme justifiées, sous réserve qu'elles fassent l'objet d'un agrément en amont entre la direction du département et les référents du sportif (club sportif, entraîneur).

- Étudiants en situation de handicap : les étudiants en situation de handicap justifient de leur situation auprès de la mission handicap de l'Université, par l'intermédiaire des correspondants à l'IUT.

- Étudiants assumant des responsabilités dans la vie universitaire : Les étudiants élus à l'un des conseils centraux de l'Université (CA, CAc) doivent prendre contact dès leur prise de fonction avec la direction du département concerné et le Directeur de l'Institut. La direction du département peut tenir compte de cet engagement à partir d'un document fourni par l'étudiant comportant un état récapitulatif des séances auxquelles il a participé.

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations [ici](#).

Et après

Conditions d'admission

- Bac +2

- Réussir les épreuves spécifiques d'Université Paris Cité : dossier et entretien (admission)

Droits de scolarité

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Contact(s)

Insertion professionnelle

Après l'obtention de la Licence 3 CCA, les étudiants peuvent entrer dans le monde professionnel auprès d'organismes comptables et financiers dans les secteurs industriels et de services.

Les étudiants ont aussi la possibilité de préparer les concours de la fonction publique : enseignement, administration fiscale, police.

Infos pratiques

Contacts

☎ 01 76 53 49 78

✉ secretariat-pajol.iutparis-seine@u-paris.fr

Carine BOITEAU



Établissement(s) partenaire(s)

CFA DIFCAM

 <https://www.difcam.com/>

Lieu(x)

 Paris



Admission

Organisation

- Formation initiale
Formation : 600 heures de septembre à juin
Stage de 3 à 4 mois avec rapport et soutenance devant un jury
- Formation en apprentissage
Formation : 600 heures de mi-septembre à fin juin
Langue d'enseignement : français
Partenariat avec le CFA DIFCAM d'Ile de France
Rythme d'alternance : respecte les périodes d'activité comptable, financière, fiscale des entreprises
Rapport avec soutenance devant un jury

